



2^{èmes} rencontres

Médico-Légales

de Gynécologie-Obstétrique

Jeudi 4 avril

2024

Campus Pierre et Marie Curie - Sorbonne Université
4 Place Jussieu
Paris 75005

PROGRAMME

RELATIONS MÉDICALES

34 Grande Rue Charles de Gaulle

94130 NOGENT-SUR-MARNE

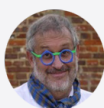
+33 (0)9 61 22 30 44

contact@relations-medicales.com



2^{èmes} rencontres **Médico-Légales** de Gynécologie-Obstétrique

Coordination programme scientifique :



Dr Patrick FOURNET :

- Expert judiciaire près la Cour d'appel de Rouen et près la Cour administrative d'appel de Douai.
- Expert inscrit sur la liste de la CNAMed (Commission Nationale des Accidents Médicaux)
- Gynécologue-Obstétricien

Comité d'organisation :



Me Claudine BERNFELD

Avocat au Barreau de Paris - Présidente de l'ANADAVI
(Association Nationale des Avocats de Victimes de Dommages Corporels)



Pr Florence BRETTELLE

Gynécologue-Obstétricien – Chef de service Obstétrique (Hôpital de la Conception à Marseille)
Expert judiciaire près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.



Me Vincent BOIZARD

Avocat conseil des établissements et personnels de santé (Barreau de Paris)



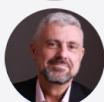
Me François JEGU

Avocat spécialisé en droit de la santé (Barreau de Rouen)



Dr Guy BERCAU

Gynécologue-Obstétricien - Spécialiste en gestion et prévention des accidents médicaux



Dr Yannick-Louis MARTIN

Médecin expert de recours – PHC à l'unité médico-judiciaire au Centre Hospitalier de Versailles
Co-fondateur des sites : Docditoo.com / medirecours.com / docteurpass.com et victimedelaroute.com

Sous l'égide du :

- **CNGOF** : Collège National des Gynécologues-Obstétriciens Français.
- **CNEMJ** : Compagnie Nationale des Experts Médecins de Justice.
- **ANAMEVA** : Association Nationale des Médecins-conseils de Victimes d'Accident.

Présidente d'Honneur :



Dr Joëlle BELAISCH-ALLART : Collège Gynécologue-Obstétricien

Présidente du CNGOF (Collège National des Gynécologues-Obstétriciens Français)



2^{èmes} rencontres Médico-Légales de Gynécologie-Obstétrique

Informations générales



CICSU – Auditorium
Centre International de Conférences Sorbonne Université
4 place Jussieu - 75005 Paris



Jeudi 04 avril 2024



Repas inclus



Tarif de la journée À partir de 120 €



1 jour (8h)



Inscription jusqu'au jour «J»



Aucun prérequis



Modalités pédagogiques :
Formation - Conférences - Tables rondes



Référence :
C 297



Public cible :
Juges - Avocats - Juristes - Sages-femmes - Médecins
Cadres de santé et personnels médicaux - Internes - Élèves avocats



Objectifs de la formation :
Connaître la notion de PERTE DE CHANCE en Gynécologie-Obstétrique.
Savoir apprécier en expertise médico-légale :
- Le PRÉJUDICE SEXUEL : Recommandations pour les experts
- Les PRÉJUDICES GÉNITO-SPHINCTÉRIENS liés à l'accouchement spontané ou assisté



Objectifs à l'issue de la formation :
Savoir caractériser la perte de chance en gynécologie-obstétrique.
Améliorer dans le rapport d'expertise, la description des préjudices génito-sphinctériens et sexuel.



Évaluation des compétences :
Questionnaire en ligne



Accessibilités aux personnes en situation de handicap :
Nous contacter afin d'obtenir des informations complémentaires
par téléphone : 09 61 22 30 44 ou par mail : contact@relations-medicales.com



Intervenant(e)s

Dr Guy BERCAU
Mr Jean-Paul BESSON
Me Claudine BERNFELD
Pr Florence BRETTELLE
Pr Valérie BRIDOUX
Mr Ludovic CHAUT
Me Aurélie EUSTACHE
Dr Bertrand GACHON
Pr Sophie HOCQUET-BERG
Me François JEGU
Dr Marine LALLEMANT
Pr Guillaume LEGENDRE
Pr Jacques LEPERCQ
Dr Amélie LEVESQUE
Me Alexandre NOBLET
Me Bénédicte PAPIN

Évènement en «Présentiel» et en «Distanciel»



2^{èmes} rencontres

Médico-Légales

de Gynécologie-Obstétrique

Jeudi 4 avril 2024

Programme
de la matinée

08h 30 🕒 Accueil des participants

09h15 ➤ **Présentation de la journée**

Président de séance : Dr Patrick FOURNET

- Expert judiciaire près la Cour d'appel de Rouen et près la Cour administrative d'appel de Douai.
- Expert inscrit sur la liste de la CNAMed (Commission Nationale des Accidents Médicaux).
- Gynécologue-Obstétricien

TABLE RONDE N°1 : La notion de PERTE DE CHANCE en Gynécologie-Obstétrique.

09h25 ➤ **Définir la notion de PERTE DE CHANCE en droit médical.**

Pr Sophie HOCQUET-BERG

Professeur de Droit privé et sciences criminelles - Université de Lorraine.

Avocat intervenant dans le domaine des accidents médicaux et de la réparation du dommage corporel (Barreau de Metz).

09h45 ➤ **Analyser la jurisprudence sur la PERTE DE CHANCE en Gynécologie-Obstétrique.**

Pr Sophie HOCQUET-BERG

10h05 ➤ **Préciser le point de vue de l'avocat de la demanderesse.**

Me Claudine BERNFELD

Avocat au Barreau de Paris - Présidente de l'ANADAVI (Association Nationale des Avocats de Victimes de Dommages Corporels).

10h25 ➤ **Spécifier le point de vue de l'avocat du défendeur.**

Me Aurélie EUSTACHE

Avocat conseil des établissements et personnels de Santé.

10h45 ☕ Pause

11h15 ➤ **Appréciation de la PERTE DE CHANCE, par l'expert.**

Pr Jacques LEPERCQ

Gynécologue-Obstétricien – AP-HP Hôpital Cochin - Port-Royal - Paris.

11h35 ➤ **Connaître le point de vue du magistrat.**

Mr Jean Paul BESSON

Premier Président de chambre à la Cour d'appel de Paris.

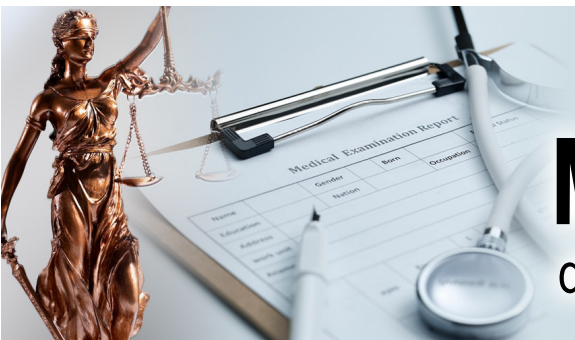
11h55 ➤ **Discussion.**

FILM : Voyage tridimensionnel dans le canal génital de l'accouchement.

12h30 **Dr Marine LALLEMANT**

Gynécologue-Obstétricien – CHU de Lille.

13h00 🍽️ Déjeuner



► 2^{èmes} rencontres

Médico-Légales

de Gynécologie-Obstétrique

Jeudi 4 avril 2024

Programme
de l'après-midi
(2)

- **Savoir rédiger un rapport d'expertise :**
Faute, Accident Médical, Accouchement physiologique, Perte de chance.

Visions respectives et débat
entre un médecin expert judiciaire et un médecin conseil de compagnie d'assurances.

- 16h20 ○ **Pr Florence BRETELLE**
- Gynécologue-Obstétricien – Chef de service Obstétrique (Hôpital de la Conception à Marseille).
 - Expert judiciaire près de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.
- 16h40 ○ **Dr Guy BERCAU**
- Gynécologue-Obstétricien - Paris.
 - Spécialiste en gestion et prévention des accidents médicaux.

- 17h00 ► **Discussion**

TABLE RONDE N°3 :
Appréciation du PRÉJUDICE SEXUEL en expertise médico-légale:
recommandations pour les experts.

- 17h45 ○ **Me François JEGU**
Avocat spécialisé en droit de la santé (Barreau de Rouen).

- 18h00 ► **Discussion**

- 18h30 🚩 **Fin de la journée**